



## SPASEEN-FO

*Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Education Nationale*

Montreuil,  
le 07 décembre 2015



# Secrétaires de circonscriptions : qui veut noyer son chien l'accuse de la rage...

Le **SPASEEN-FO** a pris connaissance du rapport sur le devenir des circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré pour lesquelles il évoque 3 scénarii possibles :

- ✓ maintien des circonscriptions avec une amélioration du fonctionnement et une évolution de la carte ;
- ✓ mise en place d'Établissements publics du 1<sup>er</sup> degré (EPEP) donnant aux regroupements d'écoles une autonomie juridique et financière;
- ✓ création d'établissements publics du socle commun autour du collège (EPSC), soit le rattachement des écoles au collège. Ce scénario est celui qui est privilégié.

Dans les deux derniers cas, c'est la disparition des circonscriptions qui est envisagée.

### Un constat des dysfonctionnements qui n'en cherche pas réellement la cause.

Si le rapport met en avant le rôle essentiel des secrétaires de circonscription, il élude un constat que le **SPASEEN-FO** a fait depuis longtemps et qu'il continue de dénoncer : les secrétaires de circonscription sont souvent seuls. Seuls à gérer les remplacements, seuls dans leur secrétariat, seules face aux tâches qui s'accumulent et qui ne relèvent pas de leur corps. Ils sont seuls à faire le lien avec les écoles. Seuls car les postes ont été réduits, supprimés ou mutualisés au fil des années, complexifiant leurs missions et leur quotidien. Des secrétaires de circonscription, trop souvent éternels oubliés des primes de fin d'année ou des promotions.

Si le rapport reconnaît qu'il est demandé à ces collègues, majoritairement de catégorie C, des compétences et un rôle qui ne correspondent pas à leur statut et à leur fiche de salaire, il ne propose toutefois ni de les reconnaître par un plan massif de promotion par liste d'aptitude, ni, dans le cadre du nouveau régime indemnitaire, de les intégrer dans le groupe le plus élevé, alors que le RIFSEEP en donnait la possibilité.

### Mutualisation ou disparition comme unique réponse

En revanche, les pistes évoquées ne vont pas dans le sens de rétablir un fonctionnement « normal » des secrétariats de circonscription avec des moyens supplémentaires, mais bien de leur suppression. Elles proposent soit de continuer les mutualisations de secrétariats et des transferts de missions, soit la disparition pure et simple des circonscriptions.

Pour **FO**, la refonte des circonscriptions s'inscrit dans le cadre de la réforme territoriale et la politique de destruction du service public de l'Etat, visant à territorialiser l'Education nationale. Dans la continuité des réformes précédentes et en lien direct avec la réforme du collège, l'enjeu est bien la mise en place d'un corps unique d'enseignant de la maternelle au lycée.

Or, en attaquant le statut des personnels enseignants, ce sont bien les missions et les postes des personnels administratifs qui sont remis en cause et menacés de suppressions ou de mutualisations : rien ne servirait alors de garder autant de services de gestion de personnels au rectorat, en DSDEN ou en circonscription.

Ce rapport s'inscrit tout autant dans la politique de démantèlement de l'Education nationale que des politiques d'austérité : économiser non pas pour améliorer le service public, mais bien pour en réduire le coût.

### Le SPASEEN-FO revendique :

- ✓ **Le maintien de toutes les circonscriptions. Aucun poste supprimé !**
- ✓ **Le renforcement de cet échelon indispensable pour un fonctionnement normal du 1<sup>er</sup> degré des écoles élémentaires et maternelles par le recrutement en nombre de personnels sous statut ;**
- ✓ **Arrêt des politiques d'austérité ! Retrait du pacte de responsabilité et de la réforme territoriale !**